



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/etude-2017-rapport-alternatif-des.html>

ETUDE 2017 - Rapport alternatif des ONG sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant par la Belgique

Date de mise en ligne : jeudi 28 décembre 2017

- Nos publications - Rapports généraux et alternatifs sur les droits de l'enfant -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

En vertu du rôle conféré par la Convention relative aux droits de l'enfant aux ONG, et à la société civile d'une manière générale, en termes de contrôle de son application, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant a réalisé, en collaboration avec la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, l'évaluation de la situation des droits de l'enfant en Belgique.

La présente étude 2017 de la CODE constitue une version adaptée du Rapport alternatif des ONG déposé, en anglais, au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies le 1er mars 2018.

L'objectif de ce Rapport alternatif est d'analyser la conformité de la législation belge à la Convention d'une part, et l'application donnée à la législation et aux pratiques existantes d'autre part.

Le rapport s'axe autour de 13 thématiques : politiques et mesures d'application générale, intérêt supérieur de l'enfant et non-discrimination, participation, liberté de pensée, de conscience et de religion, violence, famille, handicap, pauvreté et mendicité, santé et bien-être, enseignement, temps libre, sport et culture, migration, et justice.

Nous invitons chacun à faire de ce Rapport alternatif un outil d'information, de sensibilisation et de plaidoyer des droits de l'enfant en Belgique, à l'attention de tous (grand public, professionnels, politiques, journalistes).